



BANQUE des
TERRITOIRES



**Ingénierie
opérationnelle
des foncières de
redynamisation**



INGÉNIERIE OPÉRATIONNELLE DES FONCIÈRES DE REDYNAMISATION

VOUS ÊTES

- une foncière de redynamisation territoriale : SEM, SAS, SCI dont la Banque des Territoires est actionnaire avec un projet immobilier, ou de restructuration de locaux d'activité,
- une commune de moins de 20 000 habitants ou un EPCI dont la ville-centre recense moins de 20 000 habitants, avec un bâtiment que vous souhaitez proposer à l'examen d'une foncière.

ET VOUS RECHERCHEZ

- un cofinancement des études nécessaires pour inclure des actifs au plan d'affaires des foncières et pour accélérer la réalisation du plan d'affaires,
- le financement des études préalables pour proposer des bâtiments aux foncières de redynamisation.

En quoi consiste notre offre ?	
Pour les foncières	<p>Nous cofinçons dans la limite de 80 % les études de projet pour leur inclusion dans le plan d'affaires, nécessaires à leur financement ou nécessaires à la réalisation du projet :</p> <ul style="list-style-type: none">- études techniques bâtimentaires,- étude de marché de redynamisation commerciale,- étude de potentiel de transformation d'un bâtiment (étude capacitaire, esquisse...),- les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation d'un dossier de financement auprès du fond de restructuration des locaux d'activités.
Pour les collectivités	<p>Nous finançons à 100 % les études techniques et économiques nécessaires pour préciser le potentiel de transformation d'un bâtiment et le proposer à l'examen d'une foncière :</p> <ul style="list-style-type: none">- études techniques bâtimentaires,- étude de marché de redynamisation commerciale,- étude de potentiel de transformation d'un bâtiment (étude capacitaire, esquisse...).

Cette mesure est valable jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour en savoir plus sur nos modalités d'accompagnement de votre projet, rendez-vous sur <http://www.banquedesterritoires.fr/foncières-de-redynamisation>

banquedesterritoires.fr

  | @BanqueDesTerr